

Référentiel métier

Les travaux de génie écologique

Référentiel national des métiers de travaux de génie écologique réalisé par l'Union professionnelle du génie écologique (UPGE) avec l'Union nationale des entreprises du paysage (UNEP), la Fédération nationale des Travaux Publics (FNTP) et la Fédération nationale Entrepreneurs des territoires (FNEDT).

Juin 2022

UPGE



Sommaire

1- Contexte	3
Objectifs de ce document	3
Documents de référence	3
2- Les métiers des travaux de génie écologique	3
Missions	3
Niveaux de compétence	3
3- Le référentiel de compétences	4
4- Les connaissances	5
5- Structures employeur	5

Contact :

Thomas Redoulez

t.redoulez@genie-ecologique.fr

1- Contexte

La filière des travaux de génie écologique croît fortement ces dernières années et se structure petit à petit en se dotant des outils et repères nécessaires pour proposer une offre de qualité : parcours de formation initiale et continue, guides méthodologiques, norme NF X10-900 pour la conduite de projet, signes de reconnaissance des compétences de génie écologique des entreprises...

Objectifs de ce travail

Décrire et articuler les métiers des opérateurs intervenants sur les chantiers de génie écologique pour :

- formaliser les attentes des employeurs et les besoins du marché ;
- proposer un langage commun aux entreprises ;
- élaborer un référentiel national pour les porteurs de formation.

Autres documents de référence

Voici les principales ressources liées :

- Manifeste des entreprises de travaux de génie écologique : [publié en 2020](#).
- Ouvrier de génie écologique (OGE) : [fiche RNCP](#) et [fiche ROME](#).
- Travaux mécanisés de génie écologique (CS GE) : [fiche RNCP](#).
- Technicien de génie écologique (TGE) : [fiche RNCP](#) et [fiche ROME associée](#).
- Ingénieur écologue et naturaliste : référentiels de compétences ([ici](#) et [là](#)) et [fiche ROME](#).
- Maîtrise d'œuvre de génie écologique : [mastère spécialisé](#).

2- Les métiers des travaux de génie écologique

Les opérateurs de travaux de génie écologique assurent la réalisation des chantiers de génie écologique des propositions techniques jusqu'à l'exécution des travaux.

Missions

Trois métiers, ainsi que **deux fonctions**, sont mobilisés pour la mise en œuvre des chantiers.

- 1- L'**ouvrier** réalise les ouvrages. Il assure parfois les fonctions suivantes :
 - le **conducteur d'engins** maîtrise le matériel mécanisé ;
 - le **chef d'équipe** prépare le matériel et encadre l'équipe.
- 2- Le **chef de chantier** préconise les solutions techniques, organise et coordonne les chantiers.
- 3- Le **conducteur de travaux** répond aux offres et gère l'organisation globale de l'activité travaux.

Niveaux de compétence

Chaque métier représente un ensemble de compétences correspondant à un niveau de formation.

Métier / fonction	Niveau de compétence	Rang*	Parcours privilégié proposé
Ouvrier	BAP-CEP	3	OGE
Conducteur d'engins	BAP-CEP	3	CS GE
Chef d'équipe	Baccalauréat	4	[OGE ou GMNF ou CS GE] avec expérience
Chef de chantier	BTS (ou licence pro)	5	TGE ou [GPN avec expérience]
Conducteur de travaux	Licence pro (ou bac+5)	6	Licences pro ou bac+5 en écologie

*[Nomenclature nationale des niveaux de diplôme](#).

3- Le référentiel de compétences

Compétences communes à tous les métiers, de l'**ouvrier** au **conducteur de travaux**.

1- Mettre en œuvre les techniques de génie écologique :

- maîtriser les techniques de débroussaillage, plantation et tronçonnage ;
- maîtriser la polyvalence du métier et certaines techniques de génie écologique avancées ;
- connaître, sélectionner, préparer et entretenir le matériel et appliquer les règles de sécurité ;
- savoir repérer les principaux aléas écologiques et climatiques et faire remonter l'information ;
- savoir-être : transparence avec la hiérarchie, capacité à communiquer au sein de l'entreprise.

Compétences propres au **conducteur d'engins**.

2- Réaliser les travaux mécanisés de génie écologique :

- maîtriser la conduite, l'entretien et gérer les risques des principaux engins et outils associés ;
- analyser les contraintes du site : accès, franchissement, portance, stabilité, mise en défens... ;
- évaluer le foisonnement lié à l'intervention et le besoin d'espace de stockage ;
- repérer et respecter le cheminement et l'emplacement adéquat de stationnement des engins.

Compétences du **chef d'équipe**, **chef de chantier** et **conducteur de travaux**.

3- Analyser le contexte du chantier :

- connaître et comprendre les documents encadrant et décrivant le chantier ;
- comprendre le contexte, les enjeux, les objectifs écologiques et l'environnement du chantier ;
- évaluer et analyser les risques encourus dans la situation de travail.

4- Préparer le chantier :

- préparer et vérifier l'état de fonctionnement du matériel, machines, matériaux et équipements ;
- s'assurer de l'absence de pollution biologique ou chimique entrant sur le chantier ;
- baliser les zones d'intervention et de protection ;
- organiser le plan de circulation des engins et les zones de stockage ;
- se concerter avec les riverains et autres intervenants du site.

5- Encadrer la réalisation du chantier :

- coordonner les interventions de son équipe et gérer la productivité ;
- gérer l'encadrement et les relations avec les partenaires en cohérence avec les valeurs du génie écologique : respect, humilité, bienveillance... (cf. [Manifeste du génie écologique](#)) ;
- sécuriser le chantier pendant et hors des périodes de travaux ;
- savoir transmettre ses compétences et connaissances.

Compétences du **chef de chantier** et **conducteur de travaux**.

6- Préconiser des solutions techniques de génie écologique :

- analyser les enjeux et adapter les techniques aux contraintes du site et de son environnement ;
- estimer le temps de réalisation des interventions ;
- établir un calendrier réaliste intégrant la réglementation environnementale et les incidences de saisonnalité ;
- sélectionner et commander les matériaux et matériels en favorisant le local ;
- composer les équipes de chantier.

7- Coordonner les travaux de génie écologique :

- organiser et suivre techniquement les chantiers qui lui sont confiés.

Compétences du **conducteur de travaux**.

8- Piloter l'activité travaux :

- préparer les documents encadrant la réalisation du chantier ;
- assurer l'ouverture et la réception des chantiers ;
- gérer le planning global des équipes ;
- répondre aux offres et chiffrer les interventions ;
- assurer les interactions avec les parties-prenantes avec transparence ;
- assurer le suivi administratif et financier du chantier jusqu'à la facturation.

4- Les connaissances

Voici les connaissances clefs que les employeurs considèrent comme étant particulièrement significatives. Cette liste ne se veut pas exhaustive.

L'**ouvrier**, le **conducteur d'engins** et le **chef d'équipe**.

Notions naturalistes locales :

- principales familles botaniques et milieux ;
- principales espèces végétales exotiques envahissantes ;
- familles d'animaux et leur niveau de protection.

Parties-prenantes :

- connaissance des intervenants de la filière et repères sur les principaux jeux d'acteur.

Le **chef de chantier** et le **conducteur de travaux**.

Connaissances naturalistes :

- avoir des notions de biologie, d'écologie et d'éthologie ;
- connaître les principaux taxons de plantes et d'animaux régionaux ;
- connaître les principaux enjeux écologiques régionaux : espèces protégées et EVEC.

Connaissances générales :

- notions de droit de l'environnement : cadre réglementaire, séquence ERC, étude d'impact, aires protégées ;
- compréhension globale des jeux d'acteurs du territoire... ;
- notions de topographie ;
- notions de gestion et d'informatique : bureautique, gestion comptable, utilisation des SIG, gestion de bases de données simples.

5- Structures employeur

Les travaux de génie écologique sont majoritairement réalisés par le secteur privé : entreprises spécialisées en génie écologique, de paysage, de travaux publics, forestières, agricoles ou d'insertion.